

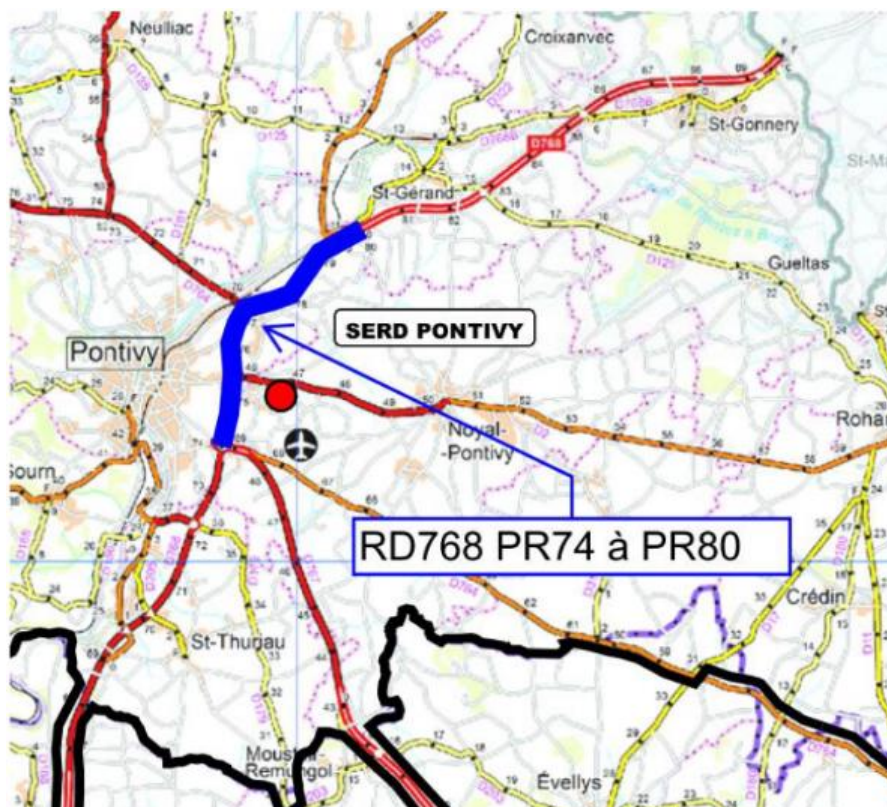


DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
ATDNE

Objet de L'opération

L'opération de renouvellement de la couche de roulement de la RD768 2*2 du PR74 au 80 est inscrite au Plan Routier Départemental Prioritaire 2022.

Plan de situation



Description des travaux

Le marché nécessaire au renouvellement de la couche de roulement a été attribué à l'entreprise **PIGEON Bretagne Sud** pour un montant d'environ **1.174 M€ TTC**.

Les travaux consistent :

- Sur la RD768 du PR74 à 80 :
 - o Rabotage à -5 cm pour supprimer l'ex BBDr.

- Fourniture et mise en œuvre de BBM sur une épaisseur de 4 cm.
- Réalisation du marquage au sol réglementaire (CD56/DRA/SESR/CER).
- Sur les échangeurs et giratoire (travaux de nuit) :
 - Rabotage à -7 cm pour supprimer l'ex BBSG.
 - Fourniture et mise en œuvre de BBSG aux élastomères sur une épaisseur de 6 cm.
 - Réalisation du marquage au sol réglementaire (CD56/DRA/SESR/CER).

La durée prévisionnelle des travaux est de **7 semaines** à compter du 9 Mai 2022.

Information et restrictions durant travaux

Les travaux seront réalisés :

- Sur la RD768 du PR74 à 80 :
 - Du 9 au 26 mai 2022 dans le sens Baud vers Loudéac et la circulation sera basculée sur la voie opposée. Les bretelles seront fermées.
 - Du 26 mai au 17 juin 2022, dans le sens Loudéac vers Baud et la circulation sera basculée sur la voie opposée. Les bretelles seront fermées.
- Sur les échangeurs et giratoire (travaux de nuit) :
 - Du 20 au 24 juin sous déviation (sortie ou accès RD768 par l'échangeur suivant ou précédent).

Les déviations et les basculements de circulation seront réalisés par le CD56/DRA/ATDNE/SERD Pontivy.

L'accès des services de secours et d'incendie ainsi que des riverains sera maintenu.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.